

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 25 JANVIER 2004
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON**

C'est à 11h15 que le président Raymond Gicot ouvre la séance.

En plus du curé J.-M. Oberson et de l'abbé Paul Frochaux, il salue la présence de notre doyen Pascal Frochaux, de Me Ed. Girard, membre d'honneur, de M. Patrick Di Lenardo, membre honoraire ainsi que de M. Jean-Marie Egger, nouveau président de paroisse.

Il se félicite également de la participation de nombreux jeunes, fidèles à notre rendez-vous de janvier.

Des confrères se sont excusés oralement

et les lettres d'excuse de quelques autres confrères sont lues.

Décès: Charles Quellet, 84 ans, maraîcher, fidèle de la vielle garde,
Sébastien Frochaux, 83 ans, passionné d'interventions ou de réflexions lors de nos assemblées
Bernard Ruedin, 68 ans, autre figure marquante du Vieux Bourg
nous ont quittés durant l'année écoulée.

Aucun repris ne se présentant, le secrétaire lit le

Procès verbal de l'assemblée du 26.1.2003 qui est accepté par applaudissements.

Rapport du président:

Celui-ci souligne que les dernières séances ont eu pour objectif de trouver des solutions pour faire venir ou revenir nos confrères de l'extérieur, en privilégiant la convivialité. La lettre envoyée en décembre par le Maître François Frochaux est sans doute une réussite. A son instigation, une visite de l'Hôtel de Ville le samedi après-midi fut commentée par Me Ed. Girard puis, après la messe des défunts, le verre de l'amitié et des saucisses au marc attendaient les intéressés à la distillerie du confrère Christian Frochaux. Autre innovation, l'apéritif du dimanche sera servi à la salle de la Question, permettant plus de contacts entre les confrères. De plus, un site internet (www.bastiens.ch) a également été ouvert et sera présenté par le Maître.

Il précise ensuite que la bannière inaugurée l'année passée, d'un coût de fr. 11'080.-, est entièrement autofinancée grâce à la souscription, aux dons des derniers Offertoire et d'une quête paroissiale.

Nominations

Le Maître en charge étant démissionnaire, au grand soulagement des viennent ensuite, sont appelés sur les rangs:

- QUELLET Jean-Louis, fils de Louis, né le 12.11.1946
- MURISSET Edgar, fils de Roland, né le 22.1.1947
- RUEDIN André-Albert, fils de Augustin, né le 25.5.1947

Après un vote sans surprise, le premier nommé est élu à l'unanimité moins sa voix.

Le nouvel élu dit sa satisfaction de constater que les retrouvailles de fin janvier au Landeron ne se sont pas altérées depuis plus de cinq siècles. Il est fier de sa nomination qui concrétise ses rêves de gosse alors qu'il voyait passer ses aïeux devant sa maison, moustache au vent.

Vient le tour des domestiques qui, lâchés par leur maître, donnent également leur démission. Ils seront remplacés par Guy Bellenot fils de Jacques et Yves Muriset, fils de Jean-Daniel.

Invité

pour la circonstance, M. J.-M. Egger, président de paroisse depuis mai 2003, expose ses préoccupations devant les difficultés à recruter des bénévoles et autres bonnes volontés. Il s'est promis de conserver les acquis (Fête-Dieu par exemple) et d'intégrer les jeunes, en les regroupant dans un chœur ou sous forme d'autres activités ou de participation à la vie paroissiale. En automne aura lieu la traditionnelle kermesse et il propose que les confréries y participent pour mieux se faire connaître. La situation financière est aussi problématique car les nombreux bâtiments demandent beaucoup d'entretien.

Site Internet

L'Ancien Maître François Frochaux dit s'être inspiré de la modernité de la bannière pour proposer des ouvertures à une plus grande convivialité et de mieux faire connaître Le Landeron. Concernant le site internet, il l'a ouvert avec l'aide du confrère Olivier Ruedin et étoffé avec les connaissances de Me Edouard Girard. Il convie chacun à le parcourir et à le diffuser.

Le confrère Yves Frochaux, président de commune, souhaite créer un lien avec le site www.landeron.ch. Ces réalisations, complétées par un site de la confrérie de St Antoine seront examinées par les réalisateurs.

Saga de Jean-Bernard

Le vice président J.-B. Muriset précise que ces petites histoires ont pour but de dévoiler des faits anciens et souvent oubliés. La question du jour: pourquoi les femmes siègent dans les bancs de droite à la Chapelle des Dix-Mille Martyrs alors qu'elles sont à gauche dans les autres églises.

La tradition veut que le réformateur Farel, pour faire pression sur les gens du Landeron qui avaient déjà refusé une fois de suivre la nouvelle religion, vint dresser sa chaire portative devant la Maison de ville. Les femmes, groupées et menaçantes, avancèrent sur lui et Farel prit la fuite. En remerciement pour tant de hardiesse (celle des femmes, pas celle de Farel), les hommes leur concédèrent leurs places d'honneur dans la chapelle. Suivant cette tradition, les confrères siègent donc à gauche durant la messe...mais continuent à ignorer leur conjointe lors de leurs festivités.

Divers

- Le confrère **Clément Frochaux** demande à ce que Madeleine Frochaux, veuve de Fernand, figure dans le registre des morts.
- Sensible au message de M. Egger, l'**abbé Paul Frochaux** nous incite à plus d'engagement. Les dons de l'offertoire ainsi que la quête de paroisse lui étant destinés pour soutenir l'œuvre d'un ami, prêtre dans le nord du Ghana, il remercie les confrères pour leur générosité ainsi que la confrérie qui arrondira ces offrandes à fr. 2'500.-.

La séance est levée à 12h15 et est suivie du cortège, au son du tambour.

Assemblée des comptes

Le secrétaire-caissier en fait la lecture qui se résume comme suit

- | | |
|--|--------------|
| - Déficit de l'exercice (dû au second paiement de la bannière) | fr. 3'776.50 |
| - Fortune totale | fr. 9'690.45 |

Dans les divers, **Claude-Pascal Ruedin** s'étonne de constater que les armoiries des mêmes familles varient souvent de l'une à l'autre, que ce soit dans les couleurs ou dans des détails.

En conclusion de la discussion qui s'ensuit, il est décidé que

pour les nouvelles plaquettes, l'"Armorial du Landeron, éd. 1991" fera référence.

En fin d'assemblée, il est insisté une fois de plus sur la nécessité d'innover et de tenter d'attirer les jeunes par des rencontres ou autres manifestations. Idées et suggestions bienvenues.

Si la partie officielle se termine sur ces propos, il n'en va pas de même de la journée qui continue dans la bonne humeur.

le secrétaire
Denis Frochaux